



UNIVERSITE CHEIKH ANTA
DIOP DE DAKAR
FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION
LABORATOIRE D'ANALYSE DES
POLITIQUES DE
DEVELOPPEMENT (LAPD)



UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI
FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION
LABORATOIRE D'ECONOMIE
PUBLIQUE (LEP)



UNIVERSITE DE DSCHANG
FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE
GESTION (FSEG)

جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء
UNIVERSITE HASSAN II DE CASABLANCA



UNIVERSITE HASSAN II-
CASABLANCA
FACULTE DES SCIENCES
JURIDIQUES, ECONOMIQUES ET
SOCIALES AÏN CHOCK

« RENFORCEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR DES EMPLOIS DECENTS EN AFRIQUE FRANCOPHONE DANS LE CONTEXTE DE LA PANDEMIE DE COVID-19 »

Pays : Bénin, Cameroun, Maroc, Sénégal

Cotonou, le 20 janvier 2021 à la Chaire OMC CIDI

RAPPORT DE L'ATELIER NATIONAL DE LANCEMENT DU PROJET



Sommaire

I- Introduction	3
II- Objectifs de l'atelier	4
III- Résultats attendus	5
IV- Les parties prenantes à l'atelier du lancement	5
V- Déroulement de l'atelier	6

I- Introduction

Depuis le dernier trimestre de 2019, le monde est en proie à une pandémie identifiée comme un nouveau coronavirus (coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère, ou SRAS-CoV-2), et nommé Coronavirus Disease-19 ou COVID-19. En Afrique, les défis que la pandémie pose aux systèmes de santé et à l'économie sont amplifiés par les faiblesses structurelles et institutionnelles auxquelles le continent fait face. La plupart des pays africains ont mis sur pied des fonds de riposte, visant à prendre en charge les défis de santé publique que pose la pandémie, mais également, en limiter les conséquences négatives pour l'économie et les groupes sociaux vulnérables. Le secteur informel a fait l'objet de beaucoup d'études en Afrique, très peu de littérature existe sur la sensibilité de ses acteurs aux épidémies et le niveau auquel l'organisation de la production informelle peut en favoriser la propagation.

L'objectif général de cette étude est d'étudier comment un appui ciblé et efficace aux petits acteurs de l'informel pourrait aider les gouvernements africains à : a) comprendre l'impact des mesures de distanciation sociale liées à la COVID-19 sur l'économie des pays de l'Afrique de l'ouest et sur les groupes vulnérables, notamment les femmes, qui tirent leurs moyens de subsistance des activités informelles, b) atteindre l'objectif à long terme (post-pandémie) de renforcer les emplois et entreprises informels, qui sont prédominants et emploient les pauvres, notamment les femmes, en Afrique, c) mieux contrôler la propagation de l'épidémie de la COVID-19 par une meilleure compréhension des canaux par lesquels l'informel favorise la propagation de la maladie, d) mieux orienter les dépenses publiques correspondant aux fonds de riposte vers un appui efficace aux moyens de subsistance des pauvres.

De façon spécifique, il s'agit de :

- a) Mener une analyse détaillée de l'impact de la crise sur l'activité économique, en particulier, les activités employant les groupes vulnérables que sont les jeunes et surtout les femmes ;

- b) Déterminer sur la base d'une meilleure compréhension du modèle de contacts interpersonnels (par une analyse quantitative et qualitative) dans l'informel, les stratégies d'encadrement adaptées pour limiter la propagation de la maladie, en influençant les comportements des acteurs par une structure d'incitations adaptée ;
- c) Comparer les modalités de mise en œuvre des fonds de riposte, par les transferts directs aux pauvres et par le soutien aux activités informelles qui les emploient, pour en déterminer les efficacités respectives ;
- d) Analyser les mécanismes de mise en œuvre des programmes d'appui aux activités informelles en étudiant les modalités les plus adaptées pour chacun des pays étudiés ;
- e) Proposer une boîte à outils permettant de sélectionner, de manière transparente et équitable, les activités informelles pouvant bénéficier d'un appui de l'Etat, de manière à consolider de façon durable les moyens de subsistance des pauvres, tout en préservant l'hygiène publique ;
- f) Proposer un ensemble de mesures (financement, formation, accompagnement) permettant de consolider les moyens de subsistance (emplois et entreprises) des pauvres.

Durée du projet : du 1er août 2020 au 30 avril 2023 (30 mois)

II- Objectifs de l'atelier

Les objectifs de l'atelier de lancement sont de :

1. Présenter le projet ;
2. Obtenir du support pour le Projet et ses activités ;
3. Identifier avec les parties prenantes à travers un processus ouvert et participative:
 - a. les principaux défis pour des emplois décents au Bénin
 - b. le changement nécessaire pour atteindre le succès en matière d'emplois décents au Bénin
 - c. les bases de sondage (entreprises formelles et informelles),
 - d. les principaux acteurs et parties prenantes et secteur connexe qui devraient être consultés ultérieurement.

III- Résultats attendus

- Les participants partagent une vision commune de la finalité et des objectifs du Projet, de leurs rôles et responsabilités respectives dans le cadre du Projet,
- Liste détaillée des parties prenantes du pays en matière d'emplois décents
- Rapport de consultation des parties prenantes,
- Informations qui serviront de base pour faire les entrevues et la collecte de données plus précises sont recueillies,
- Des informations préliminaires sur les besoins du pays et priorités relatives aux emplois décents sont partagées et documentées,
- La méthodologie pour l'étude d'évaluation des besoins est finalisée,
- Le plan de travail est partagé avec les participants.

IV- Les parties prenantes à l'atelier du lancement

Les parties prenantes à cet atelier de lancement sont les institutions nationales publiques et privées et des institutions internationales impliquées dans les questions d'emplois et de santé publique. La priorité a été accordée au sous-groupe ayant un grand intérêt et une grande influence dans les politiques de l'emploi et de santé publique. Les structures invitées sont résumé dans le tableau 1 :

Tableau 1 : Liste des principaux acteurs identifiés pour l’atelier de lancement

N°	Institutions	Directions
Institutions publiques		
1	Ministère d’Etat en charge du Plan et du Développement (MPD)	Cabinet, INSAE (Direction des Statistiques Sociales), DGPD
2	Ministère des Finances et de l’Economie (MEF)	DGAE
3	Ministère pour la promotion de l’emploi et des petites et moyennes entreprises (MPEPME)	DGPEE, DGPMEA, CCIB, FDA, DAOP, ANPE,
4	Ministère de l’Industrie et du Commerce (MIC)	Cabinet, DGC, APIEX
5	Ministère de l’Agriculture, de la Pêche et de l’Elevage (MAEP)	DQIFE
6	Ministère de la Santé (MS)	DNBP
7	Ministère des affaires sociales et de la microfinance (MASM)	ANPS
8	Les associations professionnelles	Conseil national du patronat du Bénin (CNP-Bénin) ; Chambre des Métiers de l’Artisanat du Bénin (CMA-Bénin) ; Associations des jeunes entrepreneurs ; Association des producteurs d’ananas ; Association des producteurs d’anacarde
9	Universités du Bénin	UAC, UNA, UP
Institutions Internationales		
10	BIT	
11	OMS	
12	PNUD	

V- Déroulement de l’atelier

L’an deux mille vingt un et le mercredi 20 janvier, s’est tenu un atelier de lancement du projet CRDI : « Renforcement des politiques publiques pour des emplois décents en Afrique francophone dans le contexte de la pandémie de COVID-19 » dans les bâtiments de la chaire OMC-CIDI à Akpakpa (Cotonou, Bénin). L’atelier a réuni les participants venus de diverses institutions publiques (ministères et autres institutions chargées des questions d’emplois) et d’associations d’entreprises privées. Le présent rapport résume les questions débattues et les décisions prises.

Le Président de la séance, le Professeur Augustin CHABOSSOU, coordonnateur des études et recherches du Laboratoire d'Economie Publique (LEP) ouvre la séance à 9h30. Il a souhaité au nom du Directeur du LEP, le Professeur Alastair ALINSATO, la bienvenue aux participants. Ensuite le président de la séance a donné l'ordre du jour.

L'atelier a porté sur les points suivants :

-) **Présentation du Projet** : « Renforcement des politiques publiques pour des emplois décents en Afrique francophone dans le contexte de la pandémie de COVID-19 »
-) **Echange/Discussion participative sur les défis/contraintes et priorités en lien avec la pandémie de la Covid-19**
-) **Amendement du questionnaire du Projet**
-) **Evaluation et clôture de l'atelier**



Photos de l'atelier de lancement : Présentation du projet par le Dr Boris LOKONON

Dans un premier temps, le président de la séance, le Professeur Augustin CHABOSSOU, a présenté l'objectif de l'atelier. Le projet est sous le financement du Centre de Recherches et du Développement International (CRDI) et mis en œuvre dans quatre pays africains à savoir le Bénin, le Cameroun, le Maroc et le Sénégal. Dans ses allocutions, le président de la séance a également souligné les attentes de l'atelier en termes d'orientation et de proposition afin d'une bonne réalisation des objectifs du projet.

Après les allocutions du président de la séance, s'en est suivie la présentation du projet par le Docteur Boris LOKONON, point focal du projet au sein du LEP. La présentation a porté essentiellement sur le contexte du projet, les objectifs et la

méthodologie notamment le questionnaire à utiliser pour la collecte des informations. A l'issue de la présentation, les participants ont posé des questions et ont fait des suggestions. Leurs suggestions ont porté essentiellement sur la définition de certains concepts du projet (informalité, emplois informels, entreprises informelles et emploi décent), la redéfinition des parties prenantes du projet et la prise en compte de la nature spécifique de l'informalité au Bénin. Les membres du LEP ont apporté des réponses aux différentes questions posées par les participants et des engagements ont été pris pour prendre en compte dans la mesure du possible les suggestions des participants. Une pause-café a clôturé cette première phase de l'atelier.



Photos de l'atelier de lancement: Séance d'échange

Lors de la deuxième phase, les participants ont d'abord pris une photo de famille avant d'être regroupés en deux groupes A et B pour examiner le questionnaire à utiliser pour la collecte des données. A l'issue des travaux de groupe qui ont duré une heure, les participants ont soulevé certaines insuffisances sur le questionnaire à savoir :

- ✓ l'approfondissement des questions relatives aux attentes de l'administration et des entreprises ou suggestions face aux difficultés ;
- ✓ l'approfondissement les aspects relatifs aux externalités positives ou négatives de covid-19 sur l'emploi, les entreprises enquêtées, la relation entreprise-client, la production-commercialisation, le développement de l'entreprise, la santé et l'état psychologique du personnel, etc. ;

- ✓ les stratégies développées par l'entreprise pour faire face aux impacts de la crise ;
- ✓ les leçons apprises pour la gestion de crise future ;
- ✓ les innovations engendrées par le covid-19 sur le plan managérial, le processus de production, de commercialisation, transport ;
- ✓ l'analyse des conditions générales d'emploi comme le problème des vidomingon

Les participants ont également effectué des recommandations relatives à la clarification de certaines questions jugées vague ou imprécises. Egalement, la formation des agents enquêteurs a été abordée. Les participants ont recommandé que les agents enquêteurs soient bien formés afin qu'ils collectent les bonnes informations sans amalgame. Les participants ont également estimé que la classification des secteurs d'activité des entreprises pourrait être revue.

Enfin, le président de la séance, le Professeur Augustin CHABOSSOU a pris la parole pour remercier les participants pour leur présence à cet atelier et a clôt l'atelier à 13h03.

Annexe

La liste de présence